



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

francophonie

Question écrite n° 22256

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie appelle l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères, chargée de la francophonie, sur les éléments contenus dans le dernier rapport de l'observatoire national de la langue française. En effet, il apparaît que la pratique de notre langue est de moins en moins usitée au Laos. Aussi, souhaiterait-elle connaître les intentions du Gouvernement afin de permettre la pérennité de l'usage de notre langue dans ce pays.

Texte de la réponse

Le repli, qui a pu être constaté, de l'usage de la langue française dans ce pays s'explique par son environnement linguistique régional. L'appartenance à l'ASEAN, dont la langue de travail est l'anglais, a justifié la concentration des moyens sur cette langue dans le système éducatif laotien. L'apprentissage du chinois, et dans une moindre mesure du japonais et du coréen, progresse également parce que la maîtrise de ces langues est synonyme d'avenir professionnel. Dans un premier temps, cette diversification linguistique s'est faite au détriment du français. Ce mouvement a récemment adopté une tendance inverse du fait du choix résolu des autorités laotiennes en faveur du français. La réforme de 2009 imposant l'enseignement de deux langues vivantes, l'anglais et une LV2 au collège, bénéficie essentiellement au français (ainsi que dans certaines provinces frontalières au chinois, au khmer et au vietnamien). Le nombre d'apprenants de français est en conséquence en progression rapide : pour 40 000 apprenants de français en 2010, le Laos en compte aujourd'hui presque 46 000. Ils seront plus de 130 000 lorsque la réforme aura été mise en place à l'échelle nationale. Ce choix repose sur des raisons géopolitiques - trouver dans des relations privilégiées avec la France un contrepoids aux puissances régionales -, intellectuelles et affectives - les élites laotiennes continuent à privilégier l'enseignement français pour scolariser leurs enfants -, mais également sur une stratégie de développement. Le fait que les jeunes Laotiens francophones puissent envisager un cursus universitaire en France ou dans les filières francophones de la région (AUF) est un élément d'attractivité majeur pour les autorités laotiennes, dont l'objectif prioritaire est de combler le retard de développement de leur pays par rapport aux autres pays de l'ASEAN. La France accompagne résolument le Laos avec trois axes d'action : - l'appui politique à l'implication du Laos dans les instances de la Francophonie (OIF) ; - le transfert d'expertise nécessaire au succès de la réforme linguistique ; - l'articulation de l'apprentissage du français avec des perspectives universitaires (renforcement de la mobilité étudiante, politique de bourses) et professionnelles (enseignement du français de spécialité, formation continue). Le gouvernement s'attache, par ces actions, à former les cadres politiques et économiques de demain, tout en assurant à l'ensemble d'une génération un enseignement qui nourrisse une proximité linguistique et affective avec la Francophonie.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22256

Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : Francophonie
Ministère attributaire : Francophonie

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [26 mars 2013](#), page 3209

Réponse publiée au JO le : [2 juillet 2013](#), page 6962